

PARCOURSUP 2025: Mise en œuvre des opérations de remontée de notes, des fiches Avenir et des principales évolutions pour la session 2025 de Parcoursup – sessions d’information en visioconférence

Instruction du 10/10/2024 relative à la mise en œuvre des opérations de remontée de notes, des fiches Avenir et des principales évolutions pour la session 2025 de Parcoursup et aux sessions d’information en visioconférence destinées aux personnels de direction des lycées

**Service académique d’information et d’orientation
Pôle post bac**

Affaire suivie par : Elisabeth Boyer

Tél : 01 57 02 68 10

Mél : ce.saio@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d’établissement

Mesdames et messieurs les administrateurs Parcoursup

Référence :

- *FIL INFO PARCOURSUP du 25/09/2024 – « Parcoursup 2025 – Mise en œuvre des opérations de remontée de notes, de la fiche Avenir et les principales évolutions »*
-

Dans le cadre de la politique d’accompagnement réalisé par l’équipe nationale Parcoursup auprès des équipes de direction des lycées, le service à compétence nationale (SCN) Parcoursup organisera les **11 et 14 octobre** prochains deux sessions d’information en visioconférence destinées aux personnels de direction des lycées.

L’objectif est de présenter la mise en œuvre des opérations de remontée de notes, des fiches Avenir et des principales évolutions pour la session 2025 de Parcoursup.

Ces sessions d’une durée de 1h à 1h30 permettront d’échanger et de répondre aux questions les plus fréquentes, de manière à faciliter ces opérations importantes de la session prochaine de Parcoursup.

Pour rappel, les inscriptions se font exclusivement via le lien « Framaform » : <https://framaforms.org/temps-dechange-et-de-formation-avec-les-personnels-de-direction-des-lycees-parcoursup-2025-remontee>

Pour faciliter la participation, deux sessions sont proposées : le vendredi 11 octobre 2024 à 09h30 ou le lundi 14 octobre 2024 à 11h30

Le lien de connexion sera transmis aux participants inscrits par mail la veille de la session.

**Pour la rectrice et par délégation,
La secrétaire générale adjointe en charge des politiques éducatives
Francette Dalle Mese**